

Canton du Jura

ÉGLISE CATHOLIQUE

Charges salariales et déficit à la hausse

► **Loger un prêtre à 600 fr. dans une cure** est un principe acté par la Collectivité ecclésiastique cantonale.
 ► **Déficitaire, le budget 2021 souffre fortement** du Covid et de la baisse de la fiscalité des entreprises.
 ► **Le salaire des prêtres a été revalorisé**, comme celui des salariés laïcs il y a 3 ans.

C'est «à une majorité évincée», sans différencier les quelques opposants ou abstentionnistes, que les délégués de la Collectivité ecclésiastique cantonale (CEC) ont accepté jeudi soir le budget 2021, malgré sa couleur rouge vif. Ce sont 200 000 fr. de déficit qui sont prévus. Sans puiser, comme on le prévoit, dans une réserve financière pour amortir le choc de 2021, il y aurait presque 1,5 million de fr. de différence entre les charges et les produits de ce budget 2021.

Le Covid et les baisses fiscales pour les sociétés

Pour sa dernière intervention en tant que membre du conseil de la CEC, Philippe Rondez a expliqué que, face à un total de charges de 9,5 millions de fr., des rentrées financières telles que la contribution des paroisses et la subvention du canton (2,5 millions chacun) n'étaient pas modifiées. En revanche, les recettes fiscales rétrocédées à la CEC (8,1% de l'impôt sur les personnes morales) devraient



Le nouveau conseil de la Collectivité ecclésiastique cantonale, avec de gauche à droite Pierre Frund (nouveau), Floriane Chavanne, Corinne Berret (présidente), Baptiste Allimann et Carole Pelletier. PHOTO PASCAL TISSERAND

s'effondrer l'an prochain, passant de 3,6 millions dans les comptes 2019 à 2 millions dans les prévisions de 2021. La faute au Covid, mais aussi à la baisse de la pression fiscale sur les entreprises, décidée bien avant la pandémie.

Un saut de 2019 à 2021

On est donc loin des chiffres réjouissants de l'exercice 2019. Avec presque un million de solde positif, on avait alors pu faire pour 900 000 fr. de réserves, en créant notamment un fonds de solidarité Covid d'un demi-million de fr.

C'est dans ce contexte financier un peu délicat que le conseil de la CEC va revaloriser le salaire des prêtres, après l'avoir déjà fait pour l'ensemble du personnel laïc il y a trois

ans. Selon l'administrateur de la CEC Pierre-André Schaffter, c'est un des éléments qui explique l'augmentation de 10% des charges salariales. Mais l'annuité du personnel et la création de 3 EPT pèsent aussi.

Des salaires contestés

Cette revalorisation du salaire des prêtres, qui passe de la classe 9 à la classe 17 de l'échelle salariale, a suscité la seule intervention de la soirée. Le délégué d'une unité pastorale a rappelé qu'à l'entrée en souveraineté, le salaire des prêtres jurassiens avait été calculé sur celui d'un ouvrier moyen. «Je pense qu'aujourd'hui, une majorité de familles d'ouvriers vit avec bien moins que ce que recevra un

prêtre. Je croyais que l'on parlait d'une vocation, et non d'un métier. Je ne sais pas comment on en est arrivé là et comment il faut l'expliquer à nos paroisses. Je trouve cela extrêmement limite.»

Petite retraite et nouveaux frais de loyer

Le délégué intervenait durant la deuxième lecture sur le logement des prêtres, qui prévoit que ces derniers paieront désormais 600 fr. par mois pour leur hébergement dans une cure. «Si nous faisons désormais payer son logement au prêtre, en voyant aussi les problèmes financiers qui se posent pour les prêtres arrivant à l'âge de la retraite, nous avons jugé nécessaire de revaloriser cette fonction» a expli-

qué Floriane Chavanne, du conseil de la CEC. Son collègue juriste Baptiste Allimann a rappelé que la CEC a confié aux services de l'Etat jurassien le soin de réévaluer la fonction de prêtre en se basant sur sa propre échelle salariale. «On nous a dit que les prêtres devaient être placés entre les classes 17 et 21. Nous n'avons fait que reprendre les conclusions de cette étude, et retenu la classe 17 de cette échelle» a conclu Baptiste Allimann.

Que sauver de Noël?

Le budget, qui inclut ces nouveaux salaires, n'a donc fait l'objet d'aucune discussion. Malgré des propositions de modification de l'Unité Saint-Gilles Clos du Doubs, l'arrêté sur le logement des prêtres a été accepté tel quel, par 43 voix et 3 abstentions.

En début d'assemblée, le vicaire épiscopal Jean Jacques Theurillat a dit comprendre les craintes du monde de l'économie, lui qui veut «sauver Noël». Mais de rappeler aussi que Noël correspond avant tout à l'arrivée sur terre d'un enfant, impuissant, exposé à tout ce qui l'entoure. Plus que jamais, c'est ce que vivent beaucoup de gens en ce moment.

D'où la nécessité d'aider, de soutenir, de reconforter et de porter attention à tous ceux qui en ont besoin, qu'ils soient ou non membres de cette Eglise. «Nous saurons l'esprit de Noël en faisant preuve d'humilité.»

DANIEL FLEURY

En bref

► **Deux élus au Conseil de la CEC** Suite aux départs de Philippe Rondez et Claude Schaffter, l'assemblée de la CEC devait leur trouver des remplaçants. Pierre Frund, de Delémont, et Carole Pelletier, des Genevez, ont été élus avec chacun 35 voix. Maciel Da Silva (9 voix), Claude Noijon (5 voix) et André Burri (5 voix) n'ont pas été retenus.

► **Le salaire du prêtre** Le salaire moyen versé à un prêtre jurassien en 2021 sera de 7000 fr. Un animateur en paroisse touche en moyenne 6700 fr. et un théologien 7500 fr. Un diacre gagne environ 9000 fr., mais cela fluctue selon ses responsabilités. L'aide au prêtre gagne environ 4300 fr. Retraités, les prêtres et leurs aides touchent un salaire complémentaire à leurs pensions quand ils restent actifs.

► **Salaires bernois** Le canton de Berne payait lui-même prêtres et pasteurs. Depuis 2020, il verse aux deux églises cantonales concernées une subvention équivalente à ces salaires. Ceux-ci ne pourront être baissés durant les prochaines années, précise le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses, qui ne donne pas de montants. Ils sont supérieurs aux traitements jurassiens. Mais à Berne, le prêtre paie lui-même son aide, ainsi que son logement, au prix du marché.

► **Près de 50 000 catholiques** Les catholiques représentent 67% de la population du canton en 2019. Delémont (7336 catholiques) et Porrentruy (4397) précèdent Courrendlin (2696), Bassecour (2558), Courroux (2240) et Saignelégier (2226).

► **«Salaire mensuel brut versé 13 fois l'an pour un emploi à 100%»**

HAUTE ÉCOLE DE GESTION ARC
Deux jurassiens ont reçu leur certificat en travail et santé

Sur les nombreux diplômes remis récemment par la Haute école de gestion Arc par voie postale, deux jurassiens figurent parmi les lauréats d'un certificat d'études avancées (CAS) en Travail et santé. Il s'agit de Stève Fuhrmann, de Corban, et de Catherine Winand, de Movellier. Ce certificat est une formation proposée en collaboration avec le Secrétaire d'Etat à l'économie. Il est destiné aux personnes assumant des tâches de protection et gestion de la santé dans les entreprises. lqj

FORMATION CONTINUE

Une moisson de diplômés

La cuvée 2020 de l'Association pour la promotion de la formation continue (APFC) est connue. Quarante-trois personnes – dont de nombreux jurassiens – ont pu recevoir leur diplôme intercantonal de contremaître d'industrie, de chef d'équipe d'industrie, mais aussi leur certi-

ficat de base en mécanique et CNC. En raison des mesures sanitaires, la cérémonie de remise des diplômes a été annulée. À noter que depuis fin 2019, le diplôme intercantonal de contremaître d'industrie est reconnu par Swissmem.

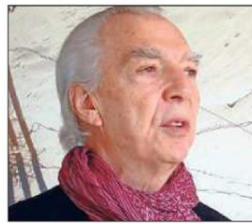
- Lauréats**
- **Certificat de base en mécanique et CNC.** - Fabrice Dal Busco, Courrendlin; Sébastien Liecht, Courroux; Giovanni Santopolo, Alle.
 - **Contremaître d'industrie.** - Romain Comte, Delémont; Jordan Meyer, Delémont; Loïc Portier, Courgenay; Besnik Idrizi, Courfaivre; Jean Roy, Courgenay; Stefano Cervellino, Moutier; Yann Hiltbrunner, Courrendlin; Stefano Valentino, Moutier; Labint Ahmeti, Moutier; Dan Grinenwald, Grandval; Amaud Weiss, Moutier; Jessica Argenio, Tramelan; Camil-

- le Jobin, Tramelan; Marianna Russo, Bière.
- **Chef d'équipe d'industrie.** - Michelangelo Coppola, Grandfontaine; Miguel Morais Silveira Jolo, Courfaivre; Magali Roth, Courfaivre; Mergim Thaqi, Delémont; Hervé Converset, Develier; Hervé Copataux, Courgenay; Carolina Bakir, Glovelier; Yousef Baghdadji, Bière; Mohamed Ouedati, Bière; Dejan Rajkovic, La Chaux-de-Fonds; Guénabelle Glück, Bèvilard; Vera Lúcia Jerónimo da Silva, Bière.

CARNET NOIR

Un pédagogue rayonnant qui a marqué des générations d'enseignants jurassiens n'est plus

Michel Girardin n'est plus. Premier directeur de l'Institut pédagogique de Porrentruy, fondé à la suite de la création du canton du Jura, il a marqué des générations d'enseignants par ses idées novatrices, son enthousiasme et sa gentillesse. Il est de ceux qui ont contribué, en toute discrétion, à façonner un canton que l'on voulait progressiste et novateur. Né en 1940 au sein d'une famille modeste, Michel Girardin a commencé sa carrière en tant qu'instituteur. Une longue carrière qui l'a mené de l'école normale à l'Université de Genève, du métier d'instituteur à celui de formateur d'enseignants, et plus encore, tant il a accumulé de formations et de fonctions, jusqu'à devenir médiateur pour la justice jurassienne qui lui confiait des cas difficiles, et à superviser des personnes qui s'occupaient des fins de vie.



Michel Girardin, premier directeur de l'Institut pédagogique de Porrentruy, avait innové dans la formation des enseignants.

Trois mois pour faire démarer l'Institut pédagogique

La fondation de l'Institut pédagogique de Porrentruy, qu'il a dirigé de 1982 à 1993, a été une aventure marquante. Décision du Parlement jurassien en mai 1982, nomination des enseignants en juin et juillet, entrée de la première volée d'étudiants le 15 août, rappelle Louis-Joseph Fleury, qui fut son collègue à l'Institut. «Il n'y avait que lui à pouvoir faire cela en si peu de temps», complète Joseph Chalverat, lui-même nommé à l'Institut pédagogique cette année-là. «On a démarré sans plan d'étude, sans programme. On était parti du principe que les futurs enseignants sortaient du Lycée et étaient

donc formés. Au lieu de passer en revue la matière pour les élèves année par année, on faisait de la didactique, de la pédagogie et des exercices pratiques de transmission. C'était une conception radicalement différente de la formation des enseignants, de l'école enfantine au professeur de Lycée. Seul Michel Girardin avait suffisamment de recul à cette époque pour voir les choses globalement, et pour les projeter dans l'avenir.»

Nouveaux concepts dans la formation des enseignants, suppression des notes, remplacées par l'acquisition d'unités de formation. «L'entrée en souveraineté du canton du Jura a permis à la formation des maîtres de faire un progrès considérable», nous déclarait Michel Girardin en 2010. Et l'Institut pédagogique de Porrentruy, tout petit qu'il fût avec ses quelque 60 étudiants, était devenu une référence

dans le monde de l'éducation francophone, où les «pontes» de la formation pédagogique venaient sans hésiter lorsqu'ils étaient appelés, se rappelle Louis-Joseph Fleury.

Une école pour les enfants

«Sa vision de l'école? «On ne décrète pas le rythme de développement d'un être humain. Chaque enfant est unique et avance dans ses conquêtes à un rythme irrégulier. Ce n'est pas à l'enfant (et par effet de conséquence à ses parents) de s'adapter au système scolaire, surtout lorsque celui-ci est mis par la volonté annoncée de faire des économies. C'est, au contraire, à l'école de se mettre au diapason de l'enfant. L'école a été faite POUR les enfants et nous avons à veiller à ce que ce ne soit pas aux enfants de s'adapter, coûte que coûte, aux mesures d'économie que tentent d'imposer les technocrates fascinés par la réussite du système industriel», écrivait-il en 2008 pour l'Association des parents d'élèves du haut val Terbi.

Il avait aussi un pied dans le domaine artistique: il avait fait du théâtre et jouait de l'orgue, de la guitare et de l'accordéon – il avait fait partie d'un orchestre de danse dans les années soixante. «C'était une personnalité marquante et la modestie incarnée. Sa façon de fonctionner avec enthousiasme a fait que les gens qui travaillaient avec lui n'ont jamais compté leur temps, observe encore Joseph Chalverat. Personne n'est resté indifférent en l'ayant côtoyé. Il rayonnait et apportait quelque chose à tous ceux qu'il rencontrait.»

GEORGES MAILLARD